



La lettre socialiste de La Garenne-Colombes

Parti Socialiste - Section de La Garenne - Colombes - Tél. : 01.47.86.25.17

N°16 Octobre 2005

WWW.LA-GARENNE-COLOMBES-PS.NET

E
D
I
T
O

LOGEMENT SOCIAL

E
D
I
T
O

La Garenne-Colombes, **LANTERNE ROUGE** des villes de 20 000 à 40 000 habitants des Hauts-de-Seine

Notre ville détient un triste record : elle compte le moins de logements sociaux de sa strate de population (villes de 20 000 à 40 000 habitants) du département des Hauts-de-Seine. Alors que la loi fixe le seuil minimum à 20 % de logements sociaux, La Garenne-Colombes a un taux d'environ 10 % soit deux fois moins. Comme le titrait récemment le journal Le Parisien, **notre ville est « hors la loi » comme douze autres villes de notre département.**

Pourtant, la situation préoccupante du logement est bien connue et l'actualité récente ne fait que renforcer l'immense attente des habitants.

Les chiffres sont édifiants : 650 demandes de logements sociaux dans notre ville, la hausse continue des loyers depuis quelques années et l'augmentation des prix de l'accession

à la propriété (+ 20 % en un an d'après la chambre interdépartementale des notaires de Paris).

Les conséquences sont évidentes : hors logement social, impossible de se loger dignement pour les ménages ou les personnes à faibles revenus mais aussi, pour les foyers à revenus moyens.

Pour remédier à cette situation, le Préfet des Hauts-de-Seine annonce la possibilité de financer la construction de 2700 logements par an ce qui ferait pour notre ville 50 logements alors que depuis 2001, aucune décision de construction de logements sociaux n'a été décidée !

Dans ce domaine, il faut une véritable volonté politique. Pour ce faire, les socialistes des Hauts-de-Seine proposent :

- . la création d'un établissement public foncier régional,
- . la taxation des logements durablement vides,
- . le développement de petites opérations de logements sociaux de haute qualité environnementale au lieu de vendre les HLM,
- . l'inscription dans les plans d'urbanisme de la construction d'un minimum de logements sociaux dans toutes les opérations de constructions d'immeubles,
- . le lancement d'Opérations d'Amélioration de l'Habitat pour rénover les immeubles anciens et insalubres.

Le logement est un droit. Il est à la base de l'équilibre de chaque individu. C'est le sens du combat mené par les socialistes de votre département et à La Garenne-Colombes.

Christophe Macé
Conseiller municipal

Poète peut-être, mais sociologue...

Parmi les effets d'annonce de la rentrée, on retiendra la réforme de l'impôt sur le revenu. Cette mesure vise, nous dit-on, à réduire les injustices qui pèsent sur les **classes moyennes**. Bien. Qu'est-ce que la classe moyenne ? Monsieur de Villepin, ici, ne fait pas dans la demi-mesure : les classes moyennes, estime-t-il, gagnent entre **1 000 et 3 500 €** par mois et par individu. Soit un rapport de plus de 1 à 3, c'est dire si c'est homogène ! Exemples : le Français moyen, donc, hésite quand il s'achète une voiture entre une citadine à 7 500 €, et un monospace à 26 000 €... ou bien, en matière d'immobilier, entre l'achat d'un studio à 66 000 € ou celui d'un trois pièces de 230 000 €... Tout cela avec ses 1,8 enfants, bien sûr. Pas facile, de réduire les fractures sociales à coup de statistiques.

A ce sujet, rappelons qu'en France, un foyer sur deux seulement paie l'impôt sur le revenu, et que **5 %** seulement pèsent pour **50 %** de la recette totale. Comme mesure populaire, on a vu mieux ! Ce gouvernement qui, si courageusement, somme les grandes firmes pétrolières de nous faire cadeau de 3 centimes par litre d'essence, continue par ailleurs de nous "pomper" **70 %** de **taxes** par plein, sans même fournir un "effort" similaire. Et ça, classe moyenne ou pas. On préfère ici soigner les transporteurs, en leur faisant des ristournes sur la taxe professionnelle... que le Français moyen comblera !

Alors, décidément, Français moyens, méfiez-vous de ces poètes qui vous "comptent" fleurette.

V.F.

Pour contacter vos élus : Christophe Macé : 01.56.05.07.53 - Philippe Billard : 01.47.86.25.17
Adresse postale : Hôtel de Ville, 68 boulevard de la République 92250 La Garenne-Colombes

Le coût **salé** de la rentrée à La Garenne-Colombes

C'est la rentrée. Vite, il est temps de finaliser les dossiers de pré inscriptions dans les différentes disciplines artistiques ou sportives choisies par nos enfants. Oh ! Mais quelle surprise ! Les sommes s'avèrent importantes quand on les additionne. Alors, on réfléchit un peu, puis on se dit qu'il y va du bien-être de nos enfants, et qu'on peut bien faire l'effort avec des revenus garennois moyens.

A cela il faut ajouter les dépenses de garde et de restauration scolaire. Ainsi à raison de 5 € par jour, 5 jours par semaine, on arrive à déboursier la somme rondelette de 100 € par mois environ pour un enfant. Avec plusieurs enfants, c'est le miracle de la multiplication des petits pains, ou plutôt des petits euros.

Le mois de septembre est donc devenu le mois le plus cher dans notre bonne ville. Ainsi, il n'est pas rare d'être obligé de payer autour de 700 € pour deux enfants et 1000 € pour trois enfants, et cela rien que pour des activités censées développer leur esprit artistique et la connaissance de leur corps. Oui, mais les acteurs associatifs sont compréhensifs. En effet, pour la danse par exemple, on propose un étalement du paiement au trimestre. Seulement au lieu de payer 149 € en début d'année, on doit s'acquitter au final de la somme de 162 €. J'ignorais que les associations loi 1901, et largement subventionnées par

la collectivité locale, avaient les mêmes logiques que les banques. Voyons, il est évident que ceux qui désirent un paiement étalé sont les moins nantis. Les plus riches déboursent donc globalement moins que les autres. Trouvez-vous ça logique ? Si l'on complète cela par des activités musicales à 200 € par enfant pour l'année et un autre sport qui reviendra en moyenne entre 130 et 180 €, la facture devient véritablement indigeste.

Vous me direz c'est vrai, mais il y a des frais de gestion à supporter. Certes, mais chacun dans ce système y contribue selon la même valeur absolue et non à proportion des revenus réels des familles. Aussi, le système du quotient familial, tel qu'il est appliqué dans 34 des 36 communes des Hauts-de-Seine et, en outre, proposition électorale du candidat Philippe Juvin, serait bien plus approprié et permettrait un accès à un public plus large, aujourd'hui tout simplement exclu. Il donnerait en fait toute sa portée à la Démocratie. Mais, il semble que nos responsables communaux préfèrent l'« élitocratie sociale ».

Comble de malchance en cette rentrée, on se heurte également, au-delà des tarifs, à des problèmes de places et des règles d'inscriptions pour le moins opaques. Cela suppose un parcours du combattant incroyable, impliquant le siège des bureaux des responsables des dites activités. De plus, on compte

trop d'inscrits non-garennois alors qu'il y a une vraie demande insatisfaite de la population locale. Mais, là encore, il s'agit finalement de choisir en priorité soit des personnes capables de payer les prix pratiqués, et qui ne résident pas forcément toujours dans la ville, soit celles qui possèdent des relations de choix.

Budgets à la baisse, modes de sélection douteux et flous, tarifs sans cesse à la hausse sont le reflet de ce qui se passe sur le plan national, où le gouvernement mène une politique de désengagement sur le plan éducatif, culturel et sportif dégageant la voie au libéralisme sur des domaines que l'on pensait épargnés parce que du ressort de l'enjeu collectif.

La République française, dans le préambule de sa Constitution ne prévoit-elle pas un accès libre et égal à l'éducation et à la culture ? Les fondements de notre société sont menacés et la majorité municipale semble tout à fait se satisfaire de cette situation.

Ah ! Le coût de la rentrée à La Garenne-Colombes est salé ! Salé, surtout pour les plus modestes, qui de toute façon ne peuvent avoir accès à toutes ces activités, absorbés par un quotidien déjà bien difficile. Non, vraiment, copinage et clientélisme sont bien les deux mamelles de La Garenne-Colombes.

C.Y.

Le compte administratif **2004** en 10 chiffres

Le Conseil Municipal du 23 juin dernier a débattu du

Compte Administratif 2004 qui retrace les dépenses réellement effectuées au cours de cet exercice financier.

+ 67,93 % : augmentation des dépenses de propagande depuis 2001. Décidément pour son image, le Maire dépense sans compter l'argent des Garennois.

+ 64,18 % : augmentation des frais de réception par rapport à 2003. Les petits fours coûtent de plus en plus chers.

32000 € : montant de l'achat d'une Peugeot 807. Pourquoi avoir acheté cette voiture et qui l'utilise ? En tout cas pas

les Garennois. Affaire à suivre...

0 € : toujours pas de quotient familial pour la restauration scolaire. Il ne reste plus que 2 communes des Hauts-de-Seine à ne pas pratiquer une politique sociale dans ce domaine.

+ 81,35 % : augmentation de l'allocation chômage versée aux agents communaux licenciés. Depuis 2001, ce pourcentage est en hausse de 518 % ! Que se passe-t-il en Mairie ? Depuis plusieurs mois, nous assistons à des départs à répétition : celui du directeur général des services, celui du directeur des services techniques, celui du directeur financier (3 en 2 ans), celui du

directeur adjoint du centre communal d'action sociale. Il faut dire que dorénavant l'un des critères de recrutement est d'être le fils ou la fille d'un des Maires Adjoints.

+ 29,12 % : pourcentage de la hausse des indemnités versées au Maire, aux Maires Adjoints et aux Conseillers municipaux délégués. Et pendant ce temps, ces élus prônent la rigueur... pour les autres.

+ 17,86 % : les frais postaux ont augmenté en un an de 17,86 % et de plus de 76 % en quatre ans. Pourquoi une telle hausse ? Cela est l'équivalent de 146 000 lettres envoyées par an.

+ 12,80 % : les frais de téléphone sont en hausse de 12,80 % par rapport à 2003. En 4 ans, le coût du téléphone a progressé de plus de 20 %.

0 € : la Fête Nationale n'a donné lieu comme chaque année à aucune célébration. Faudrait-il en déduire que Philippe Juvin n'adhère pas aux valeurs républicaines et considère la prise de la Bastille comme un acte subversif ? N'était-il pas idéal le temps où les notables s'occupaient du bon peuple, pensaient à sa place et décidaient de tout ?

Christophe Macé
Conseiller municipal

